Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
053-200083392-20261005-S05-CC-162-2026-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Mise en ligne le 08/10/2026

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 162/2026
SÉANCE N° 05 DU 05 OCTOBRE 2026

TRÈS HAUT DÉBIT – DÉLÉGATION SERVICE PUBLIC – RAPPORT ANNUEL 2025

À la date mentionnée ci-dessus, le conseil communautaire, légalement convoqué le 29 septembre 2026, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures, à l'hôtel communautaire, sous la présidence de Monsieur Florian Bercault, Président.

Étaient présents
Sébastien Destais, Fabienne Le Ridou, Jean-Marc Coignard (à partir de 18 h 22), Damien Richard, André Vigouroux, Patrick Péniguel, Olivier Richefou (jusqu'à 20 h 06), Jean-Marc Chanteau, Annette Chesnel, Christian Raimbault, Isabelle Fougeray, Nicolas Deulofeu, Florian Bercault, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Antoine Caplan, Claire Le Cornec, Laurent Paviot, Annabelle Monthé-Lopez, Guéwen Douesneau, Agnès Camaréna, Jérôme Lesteven, Céline Loiseau, Roland Bouvet, Marie-Er-Rafiqi, Katy Lemoine, Nadège Davoust, Ingrid Walkowiak, Eric Paris, Geneviève Pham Sigmann, Louise Rebeyrolle-Rozel, Rihaoui Chanfi, Gilles Mézière, Agathe Laigle (jusqu'à 20 h 00), Fabien Guittois (jusqu'à 20 h 00), Stéphanie Hibon-Arthuis, Thomas Brisseau, Julie Charpentier, Tony Echelard, Jean-Pierre Thiot, Corinne Gougeon, Christian Griveau, Patrick Pavard, Sophie Ferrié, David Moussay (jusqu'à 20 h 08), Julien Brocail, Nathalie Forêt-Vettier, Vincent Paillard, Sylvie Ribault, Eric Morand, Eric Lemoine, Fabien Robin, Yannick Borde (jusqu'à 20 h 55), Murielle Mouloudj-Millet, Nelly Houssin, Louis Michel (jusqu'à 20 h 36), Olivier Barré, Benjamin Dugué, Sophie Chauvigné (jusqu'à 21 h 00) et Michel Rocherullé (jusqu'à 20 h 09).

Étaient absents ou excusés
Jean-René Ladurée, Isabelle Jouault, Manel Bentefrit, Eric Guérin.

Étaient représentés
Gwénaël Poisson a donné pouvoir à Jean-Marc Coignard, Valérie Melot-Raynal a donné pouvoir à Fabienne Le Ridou, Christine Nadau a donné pouvoir à Tony Echelard, Marie-Paule Phelippot a donné pouvoir à Patrick Péniguel, Antoine Serrière a donné pouvoir à Damien Richard, Patrice Morin a donné pouvoir à Antoine Caplan, Georges Hoyaux a donné pouvoir à Eric Paris, Habib Bousbih a donné pouvoir à Marie-Laure Le Mée Clavreul, Michel Neveu a donné pouvoir à Céline Loiseau, Jérôme Fortin a donné pouvoir à Louise Rebeyrolle-Rozel, Samia Soultani-Vigneron a donné pouvoir à Agathe Laigle, David Moussay a donné pouvoir à Vincent Paillard (à partir de 20 h 08), Pierre Besançon a donné pouvoir à Nelly Houssin, Louis Michel a donné pouvoir à Sylvie Ribault (à partir de 20 h 36).

Claire Le Cornec et Sébastien Destais ont été désignés secrétaires de séance.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne : le 07 octobre 2026.

N°162/2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 OCTOBRE 2026

TRÈS HAUT DÉBIT – DÉLÉGATION SERVICE PUBLIC – RAPPORT ANNUEL 2025

Rapporteur : Florian Bercault

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29 et L5211-1,

Vu la décision n° 103/2010 du conseil communautaire de Laval Agglomération portant délégation de service public relative à l'établissement et à l'exploitation des fibres optiques d'un réseau communautaire de communications électroniques à très haut débit,

Considérant qu'en application de l'article L1411-3 du code général des collectivités territoriales, il appartient au délégataire de transmettre au délégant un rapport détaillé concernant l'année écoulée,

Considérant le rapport d'activité 2025 transmis par Laval Très Haut Débit (THD),

Considérant l'examen du rapport par la commission consultative des services publics locaux,

Sur proposition du bureau communautaire,

DÉLIBÈRE

Article unique
Le conseil communautaire prend acte du rapport d'activité 2025 de Laval THD dans le cadre de la délégation de service public relative à l'établissement et à l'exploitation des fibres optiques d'un réseau communautaire de communications électroniques à très haut débit.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Le Président,

Florian Bercault